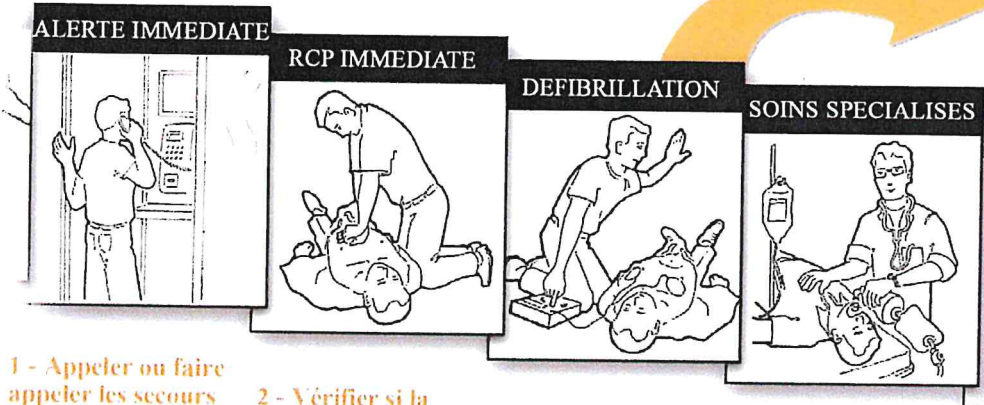


# TRAITEMENT DE L'ARRÊT CARDIAQUE PAR UN TÉMOIN NON SECOURISTE



**1 - Appeler ou faire appeler les secours** pour leur donner l'état de la victime et le lieu de l'accident (Tél. 15, 18 ou 112)

**2 - Vérifier si la victime respire.** Si elle ne respire pas (mort apparente) effectuer un massage cardiaque en attendant qu'un défibrillateur soit à disposition.

**3 - Allumer le défibrillateur, dès que possible,** et suivre les instructions jusqu'à l'arrivée des secours.

**4 - Prise en charge par les secours.**

## Comment utiliser le défibrillateur ?

**A.** Allumez le défibrillateur

**B.** Collez et connectez les électrodes comme indiqué

**C.** Laissez vous guider par les instructions de l'appareil, tant qu'il n'y a pas de reprise de la respiration, pratiquez le massage cardiaque comme indiqué par l'appareil



[www.seine-maritime.net](http://www.seine-maritime.net)



**SCHILLER**  
FRANCE S.A.S

**Défibrillateur automatique**